

Paris, le 26 décembre 2018

CNP Assurances annonce la mise en place d'un programme *Euro Medium Term Notes*

CNP Assurances annonce avoir obtenu, en date du 21 décembre 2018, le visa de l'Autorité des marchés financiers (AMF) sur le prospectus de base de son nouveau programme *Euro Medium Term Notes* (EMTN) (le "Programme").

La mise en place du Programme renforcera la flexibilité financière de CNP Assurances en lui permettant de saisir plus rapidement des opportunités d'émissions obligataires, subordonnées ou senior, via des placements publics ou privés et dans différentes devises. Il s'inscrit pleinement dans la stratégie financière du Groupe, qui cherche en permanence à diversifier sa base d'investisseurs en termes de zones géographiques et de devises – comme le prouvent les émissions réalisées en EUR, USD et GBP – et à adapter régulièrement sa structure de capital en tenant compte de ses perspectives de développement en Europe et en Amérique latine, des exigences de fonds propres Solvabilité 2 et des critères des agences de notation Moody's et Standard & Poor's.

Le montant du Programme de 7 milliards d'euros a été calibré en fonction de l'encours actuel de dettes subordonnées de CNP Assurances. Pour rappel, le montant maximal des émissions obligataires autorisé par le conseil d'administration de CNP Assurances¹ est actuellement de 1,5 milliard d'euros par an. Les titres à émettre pourront être admis aux négociations sur Euronext Paris.

Le prospectus de base est disponible sur les sites de l'AMF (www.amf-france.org) et de CNP Assurances (www.cnp.fr, section "Notation et financement").

¹ Décision du conseil d'administration du 21 février 2018 mise à jour sur une base annuelle.

A propos de CNP Assurances

CNP Assurances est le 1^{er} assureur de personnes en France avec un résultat net de 1 285 M€ en 2017. Le Groupe est présent en Europe et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son second marché.

Il compte plus de 38 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 14 millions en épargne/retraite. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances conçoit des solutions de prévoyance et d'épargne innovantes. Elles sont distribuées par de nombreux partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, du réseau physique au 100 % online, et aux besoins des clients de chaque pays.

CNP Assurances est cotée à la Bourse de Paris depuis octobre 1998 et s'appuie sur un actionnariat stable (la Caisse des Dépôts, La Banque Postale, le Groupe BPCE et l'Etat français).

Contacts

Presse

Florence de Montmarin | 01 42 18 86 51

Tamara Bernard | 01 42 18 86 19

servicepresse@cnp.fr

Investisseurs et analystes

Vincent Damas | 01 42 18 71 31

Jean-Yves Icole | 01 42 18 86 70

Typhaine Lissot | 01 42 18 83 66

Julien Rouch | 01 42 18 94 93

infofi@cnp.fr

Suivez nous sur :

